

Le Conseil d'administration (CA) de Mountain Wilderness France, c'est l'organe qui décide des actions et des prises de position de l'association. Il est constitué de 21 bénévoles par l'Assemblée générale (AG).

Dans une volonté de transparence et de meilleure information des adhérents, des résumés des principales décisions prises par le Conseil d'administration sont accessibles via le site internet de l'association. Pour en savoir plus, les comptes rendus complets peuvent être consultés par tous les adhérents : il vous suffit de vous adresser au secrétariat de l'association.

Compte rendu

Manifeste Glaciers

Contexte : Manifeste italien pour la protection des glaciers, soutenu par Mountain Wilderness International et Italie. Décision : MW France signe le manifeste, voté à l'unanimité.

Plan stratégique

Processus : Travail collaboratif en cours. Un CA extraordinaire (mixte visio/présentiel) sera organisé à Grenoble pour finaliser le plan, qui sera soumis à l'AG de mars 2026.

Plans d'actions 2026

Validation : plans validés en principe, sous réserve de consolidation des ressources (temps salarié et budgets).

Les feuilles de route concernent : 5 campagnes (Montagnes en transition, Installations obsolètes, Changer d'approche, Espaces protégés (silence), Aménagements), 6 Missions transverses : Vie associative, relations humaines, partenariats financiers, international, communication.

Pour la plupart de ces missions, c'est la première fois qu'un plan annuel est créé. Les feuilles de route sont disponibles sur demande pour les adhérents.

Statuts

Projet adopté en AG 2024, en cours d'examen par le ministère de l'Environnement et le Conseil d'État. Modifications possibles nécessitant une nouvelle approbation en AG 2026, avec mise à jour du règlement intérieur (intégration de la lutte contre les VHSS).

Prochaines réunions

- **Bureau** : 9/09, 14/10, 4/11, 9/12
- **CA** : 23/09, 21/10, 18/11, 16/12
- **CA extraordinaire** : Date à définir pour finaliser le plan stratégique.

À noter : Travail en sous-groupes privilégié pour le plan stratégique. Les plans d'actions 2026 seront consolidés financièrement et discutés au prochain CA.